

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2025

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ;
Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ; Mme BUTORI ; MM. BROUCARET, IBARBOURE,
MATON

EXCUSÉS : Mmes LASSERRE, PINATEL ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY,
KORDIAN

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY ; M. KORDIAN à Mme CASTEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 24 – ORCHESTRE DU PAYS BASQUE : ADHÉSION RÉZO MUSA

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Le Rézo MUSA représente la richesse et la diversité des acteurs œuvrant dans le domaine des musiques savantes écrites et improvisées en Nouvelle-Aquitaine.

Porté par ses membres et attentif aux questionnements de son audience, le Rézo MUSA concourt de façon active aux politiques publiques et à l'essor des droits culturels en proposant des orientations et des solutions pour la création, la production, la diffusion et la transmission de ses musiques.

Il favorise ainsi la reconnaissance et le déploiement de sa filière auprès des collectivités, des populations et des partenaires institutionnels.

Au service de ses adhérents, cette plateforme collaborative conçoit, accompagne et promeut des actions et dispositifs d'intérêt collectif pour le renforcement du dialogue entre toutes les typologies de forces artistiques et de diffuseurs, contribuant ainsi à un aménagement musical du territoire régional.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Anton CURUTCHARRY



Par son action, cette dynamique collective vise l'amélioration des pratiques et le développement équilibré des usages sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine tout en créant des alliances nouvelles entre les acteurs, les publics et les secteurs d'activités extérieurs au champ culturel pour soutenir la vie artistique musicale d'aujourd'hui et de demain.

Le Rézo MUSA est soutenu par le Ministère de la Culture (DRAC Nouvelle-Aquitaine).

Il est demandé au Conseil d'administration, après en avoir délibéré, d'habiliter Monsieur le Président à valider cette adhésion d'un montant de 55€.

DONT ACTE